



COMMUNE DE DOURGNE CONSEIL MUNICIPAL

Convoqué le 03 mai 2018, le Conseil Municipal de DOURGNE s'est réuni en mairie, Salle Gabriel Pujol, le 14 mai 2018 à 20h45, sous la présidence de M. Christian REY, maire.



Compte rendu de la séance du Lundi 14 mai 2018



Présents : REY Christian, Maire,
CARRIE Monique, TAILLIS Didier, IZAR Pascale, Adjointes,
COUGNAUD Dominique, TOURNIER Christiane, REY Gilberte, RIVALS
Roselynn, BAYSSETTE Alain, GAÏANI Didier, RABAUD Jean, SICARD
Mathieu, AUDOIN Pierre.

Absents : BODINIER Jacqueline, BEILLARD Adrien.

Secrétaire de séance : AUDOIN Pierre.



Le compte-rendu de la séance du lundi 9 avril 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.



1. Subventions aux associations.

20180514DL20

7.5.2

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les propositions suivantes pour l'attribution des subventions 2018 aux associations :

Art.	Dépenses	Propositions
6574	Subventions aux assoc. et org.	
	A.C.P.A. chenil	1029,00 €
	A.D.A.R.	900,00 €
	A.D.D.A.H.	100,00 €
	Amicale des Pompiers	400,00 €
	Amis de la Maison de Retraite	730,00 €
	Amis de la Montagnarié	200,00 €
	Amis de l'école publique	660,00 €
	Anciens Combattants	150,00 €
	Banque Alimentaire du Tarn	200,00 €
	Bibliothèque de l'Autan	800,00 €
	Castres Massaguel Volley Club	120,00 €
	Caminaïres de l'Autan	320,00 €
	Club des Aînés	420,00 €
	Comité des Fêtes du Taurou	700,00 € en fonction du tir du feu d'artifice
	D.V.F.C. Football	1 600,00 €
	D.O. Tennis	320,00 €
	Dourgne Patrimoine	300,00 €
	Ecole rugby Sor Agout	120,00 €
	F.N.A.C.A.	150,00 €
	M.J.C.	800,00 €
	M.J.C. Romarin	320,00 €
	Saint Vincent de Paul	350,00 €
	Société de Chasse	380,00 €
	Société de Pêche	380,00 €
	TOTAL	11 449,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de voter les subventions pour l'année 2018 comme ci-dessus.

2. ONF Programmation 2018.

20180514DL21

3.5.1

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des propositions de l'Office National des Forêts pour la programmation des coupes et leur mise en vente pour l'année 2018 en forêt communale.

1 – Propositions en rapport au programme de l'année 2018 prévu par le Plan d'Aménagement de la forêt

N° UG	GROUPE	SURFACE (hectare)	VOLUME TOTAL (m3)	Inscription Report Abandon	MOTIF pour report-abandon
11.1	Régénération	8,0	400	Inscription	Prévoir travaux de crochitage
12.1	Régénération	2,14	193	Report	Pas de semis
17.2	Amélioration	11,04	442	Report	Peuplement pauvre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'inscrire au programme des coupes de l'année 2018 et de mettre en vente ou en affouage les unités de gestion suivante :

N° UG	GROUPE	SURFACE (hectare)	VENTE (X)	AFFOUAGE (X)
11.1	Régénération	8,0	En Bloc et sur pied	

- **Décide** de reporter les unités de gestion suivante :

N° UG	GROUPE	REPORT ABANDON	MOTIF
12.1	Régénération	Report	Pas de semis
17.2	Amélioration	Report	Peuplement pauvre

3. DM1-Budget Commune-Programme 268 opération éclairage public.

20180514DL22

7.1.4

Madame CARRIE Monique, adjointe en charge des finances de la commune, informe le conseil qu'une décision modificative doit être réalisée sur le budget de la commune, pour l'ouverture et le virement de crédits, concernant le programme 268. Cette opération concerne l'éclairage public, autour du collège et le passage à l'éclairage LED et une prise en charge non négligeable par le SDET. La décision modificative suivante est proposée :

Crédits supplémentaires

Virement de crédits

- D/I : 21534 opé 268 = 3 780€

- D/I : 2315 opé 283 = - 1 520€

- R/I : 1318 opé 268 = 3 780€

- D/I : 21534 opé 268 = + 1 520€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité,

- **D'Autoriser** la décision modificative détaillée ci-dessus.

4. Commission achat terrain 'Rue des Couteliers'.

20180514DL23

5.3.4

Monsieur TAILLIS Didier, adjoint en charge des travaux, demande qu'une commission soit créée pour l'achat du terrain au niveau de la rue des Couteliers. A cette occasion, des élus sont invités pour l'accompagner dans ce projet. Mme COUGNAUD Dominique, Mr AUDOIN Pierre, Mme CARRIE Monique, Mr BAYSSETTE Alain et Mr RABAUD Jean se porte volontaire pour faire partie de cette commission. Un premier rendez-vous est prévu le 25 mai dans l'après-midi avec le propriétaire du terrain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Valide** la mise en place de cette commission.

5. Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial.

20180514DL24

4.1.2

Vu la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal qu'en raison du départ à la retraite de Mr MONTAGNÉ Daniel, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- ▶ **De Créer** un poste à temps complet d'Adjoint Technique Territorial, La rémunération et la durée de carrière de cet agent seront celles fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emploi concerné,
- ▶ **D'inscrire** les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et articles prévus à cet effet,
- ▶ **Mandate** Monsieur le Maire pour le recrutement du responsable de ce poste,
- ▶ **Que la présente délibération** prendra effet au 1° août 2018.



QUESTIONS DIVERSES

- ↪ **Défibrillateur** Monsieur le Maire, informe l'assemblée que le défibrillateur qui était mis en place au niveau des arcades ne fonctionne plus, un courrier du fabricant nous a été adressé, apparemment une série de la marque présenterait un dysfonctionnement, ils doivent nous informer dans les semaines à venir si notre appareil fait partie de ce lot.
- ↪ **Demande prêt salle de Gym :** Monsieur le Maire, informe le Conseil qu'un courrier lui a été adressé par l'association Ambiance Sport. Cette association rencontre des difficultés financières et une dissolution est envisageable. Elle demande si la commune accepterait de bien vouloir mettre à disposition la salle de gym à Mme FABRETTI Barbara en qualité de coach sportif (autoentrepreneur), en dehors d'une association. Monsieur le Maire, demande à l'ensemble du Conseil de se prononcer, sur cette requête, tout en informant les élus que la salle de gym est couverte par les assurances uniquement pour les associations en dehors d'une activité professionnelle. A l'unanimité, l'assemblée refuse le prêt de la salle pour un autoentrepreneur, invite Mme FABRETTI Barbara à se rapprocher d'une association de la commune, pour pérenniser son activité sportive.
- ↪ **Composteur :** Il est rappelé que pour bénéficier d'un composteur il faut s'inscrire à la Mairie, la liste des administrés qui souhaite en disposer, sera transmise au SIPOM.
- ↪ **Récup-Verre :** La mise en place d'une récup-verre supplémentaire sur la commune serait judicieux, il est demandé aux élus de réfléchir sur un emplacement en évitant l'axe principal (RD85), pour éviter la dépose par les gens de passage.
- ↪ **PLUI :** Une réunion de travail sur le PLUI est prévue le 31 mai 2018 à la Communauté de Communes Sor Agout, pour finir le zonage et les emplacements réservés. Une réunion de travail avec l'ensemble des élus est programmée à la Mairie le samedi 19 mai 2018 à 10H pour découvrir le plan du futur PLUI et débattre des modifications qui peuvent être apportées.
- ↪ **Personnel école :** Suite à la mise en disponibilité de Mme FAGGION au mois de février 2018 et la demande de Mme PICO à partir du mois de juin 2018, 2 postes en CDD seront à pourvoir à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.
- ↪ **Fleurissement et entretien du village :** Les élus sont conviés le jeudi 17 mai 2018 à partir de 8H00 pour accompagner les services techniques dans la mise en place des fleurs dans le village. Sur le même sujet, il est noté que des mauvaises herbes sont présentes sur l'ensemble des trottoirs de la commune. Le passage de l'épaveuse dans les chemins ruraux par l'entreprise TREVISIOL est prévu le 25 mai 2018, nous avons relancé la Communauté de Communes Sor Agout pour que les voies qu'ils leurs incombent soit rapidement entretenue (goudronnage, épaveuse).
- ↪ **Fermeture de la trésorerie :** Suite à la fermeture programmée de la trésorerie le 31 décembre 2018, les élus de l'ex canton de DOURGNE sont conviés à manifester leur mécontentement le vendredi 18 mai 2018 à 11H30 devant le centre des finances publiques de DOURGNE.
- ↪ **Présentation du budget :** Les élus sont conviés à participer à la présentation du budget le 16 mai 2018 à 19H10 à Ste Scolastique et le 1° juin 2018 à 19H50 à En Calcat.
- ↪ **Plan d'épandage de la lagune :** La société VALBE a rendu les documents concernant le plan d'épandage, la Préfecture a donné son autorisation, il ne manque plus qu'à lancer l'appel d'offre.
- ↪ **Aménagement Salle Omnisport :** Monsieur le Maire, informe l'assemblée que le permis de construire vient d'être validé par l'ensemble des services, les travaux sont programmés pour septembre 2018.
- ↪ **Réunion préparation fête :** Monsieur BAYSSETTE Alain, informe le Conseil qu'une réunion de préparation de la fête est prévue le 1° juin 2018 à 18H30 à la salle des associations avec l'ensemble des acteurs.
- ↪ **Bulletin Municipal :** Un bulletin municipal sera distribué courant juin, les associations qui le souhaitent peuvent informer la population de leur manifestation à venir.

L'ordre du jour étant épuré, la séance est levée à 22h00.

VALIDATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 mai 2018

N° ordre	Objet
20180514DL20	Subventions aux associations
20180514DL21	ONF Programmation 2018
20180514DL22	DM1-Budget Commune-Programme 268 opération éclairage public
20180514DL23	Commission achat terrain 'Rue des Couteliers'
20180514DL24	Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial

MEMBRES PRESENTS	SIGNATURES
REY Christian	
CARRIE Monique	
TAILLIS Didier	
IZAR Pascale	
COUGNAUD Dominique	
TOURNIER Christiane	
BAYSSETTE Alain	
REY Gilberte	
GAIANI Didier	
RABAUD Jean	
SICARD Mathieu	
BODINIER Jacqueline	
AUDOIN Pierre	
RIVALS Roselynn	
BEILLARD Adrien	